

Réf: Dossier 211704

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAMAKE ABDOULAYE TRANSPORT » en abrégé
« SAT »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN COMMUNE DE
PORT-BOUET QUARTIER ABRAHAM 2 PLATEAUX, Lot 26,
Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMAKE ABDOULAYE

TRANSPORT » en abrégé « SAT »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET BIENS-
LOGISTIQUE-LOCATION ET VENTE DE VEHICULE-
COMMERCE GENERAL ET PRESTATION DE SERVICES
DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN COMMUNE DE
PORT-BOUET QUARTIER ABRAHAM 2 PLATEAUX, Lot 26,
Ilot 04

Dirigeant(s) M SAMAKE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04816 du 08/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33853/GTCA/RC/2023 du 08/05/2023

Pour Avis

Le CEPICI

